



www.gardif.fr

MANUEL D'INSTRUCTIONS


greatland



Modèle : XCH62AE-L6

**LIRE ATTENTIVEMENT CETTE NOTICE ORIGINALE
AVANT TOUTE UTILISATION DE CETTE MACHINE
LA CONSERVER POUR DES CONSULTATIONS FUTURES**

Numéro de série :



TONDEUSE À CONDUCTEUR PORTÉ GL RID 196T 65-62 EL

INTRODUCTION

POUR DES RAISONS DE SIMPLIFICATION, LE TERME DE «TONDEUSE À CONDUCTEUR PORTÉ» SERA REMPLACÉ PAR «TONDEUSE AUTOPORTÉE».

Cette tondeuse autoportée a été conçue et fabriquée conformément aux strictes normes de fiabilité, simplicité d'emploi et sécurité d'utilisation de **GREATLAND**.

Correctement entretenue, elle vous donnera des années de fonctionnement robuste et sans problèmes.

La tondeuse autoportée à gazon à moteur est une machine conçue pour couper et ramasser (selon son équipement) l'herbe sur des parcelles gazonnées de la maison ou d'un jardin d'agrément.

Toute autre utilisation qui n'est pas expressément permise dans cette notice peut conduire à endommager l'appareil, peut représenter un grave danger pour l'utilisateur et n'est pas autorisée.

Cette tondeuse autoportée ne doit **JAMAIS** être utilisée :

- De manière intensive
- Pour un usage professionnel (location y compris) ou d'agriculture
- Pour les jardins publics ou l'entretien des forêts
- Par temps de pluie ou dans un environnement humide
- Par des enfants de moins de 16 ans et des mineurs non accompagnés

Veuillez respecter scrupuleusement toutes les remarques, explications et consignes figurant dans cette notice pour une utilisation optimale et sûre de cette machine.

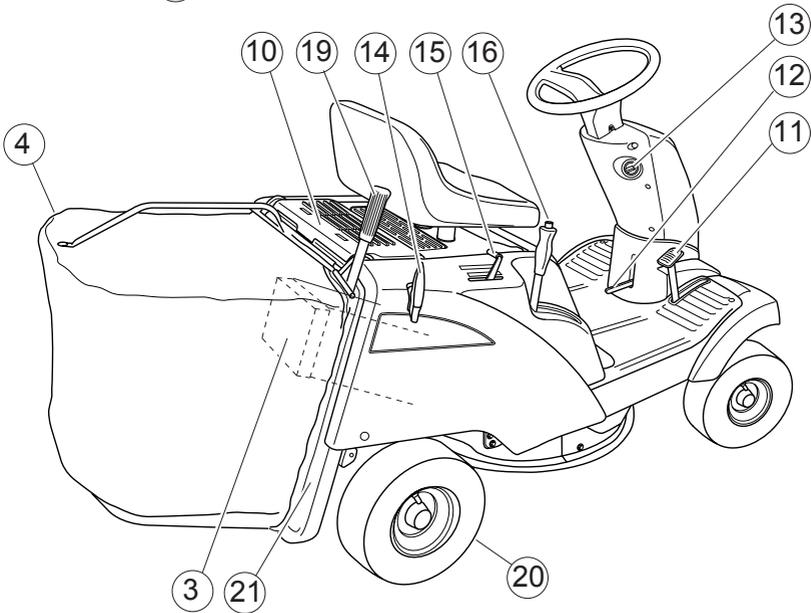
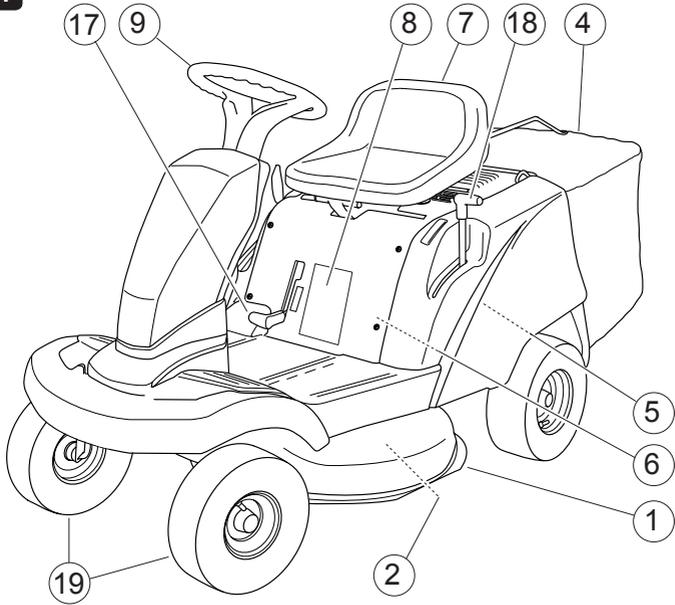
**INSTRUCTIONS D'ORIGINE
LIRE ATTENTIVEMENT TOUTES LES
INSTRUCTIONS AVANT TOUTE UTILISATION**

**Nous vous remercions d'avoir acheté
un produit GREATLAND.**

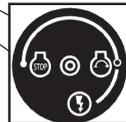
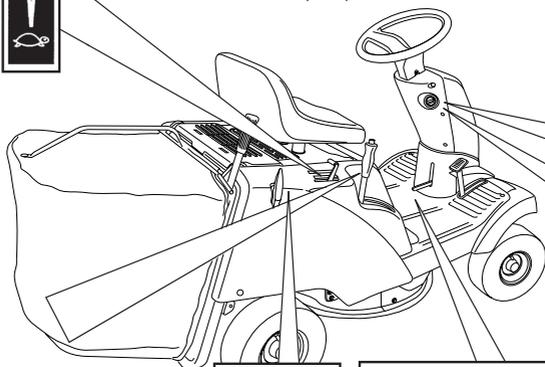
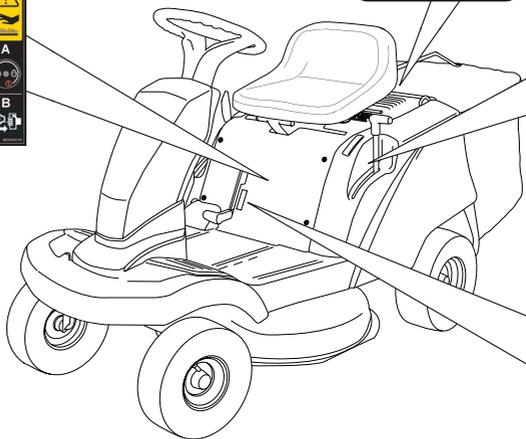
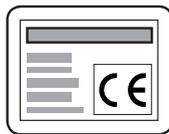
CONSERVER CETTE NOTICE POUR FUTURE REFERENCE

NOMENCLATURE

Fig.4



POSITION DES ÉTIQUETTES



427900110

SYMBLES

ATTENTION - La tondeuse autoportée doit toujours être utilisée avec la plus grande prudence. Pour que les consignes de sécurité et les instructions d'utilisation soient toujours à disposition, des étiquettes ont été appliquées sur l'appareil, représentant les pictogrammes qui rappellent les principales précautions d'utilisation.

Ces étiquettes, selon les normes de sécurité en vigueur, étant considérées comme faisant partie intégrante de l'appareil, l'utilisateur est responsable de leur remplacement si elles devaient se détacher ou devenir illisibles. Contacter le revendeur pour leur remplacement.



AVERTISSEMENT !

Lire soigneusement les instructions du manuel d'entretien et d'utilisation. Se familiariser complètement avec le fonctionnement des commandes et l'utilisation correcte de la machine.

DANGER - Ne pas mettre en marche et ne pas utiliser la tondeuse autoportée quand des personnes, surtout des enfants ou des animaux, se trouvent à proximité.

Risque de projection. Prendre garde aux objets projetés.

Maintenir les badauds et les tierces personnes éloignés de la zone de travail.

L'opérateur est responsable de la sécurité des tiers se trouvant dans la zone de travail de la machine.

Ne jamais utiliser la machine alors que d'autres personnes, particulièrement des enfants, ou encore des animaux, se trouvent à côté. Les tenir éloignés d'une distance minimale de 5 mètres.



DANGER - Avant d'effectuer toute intervention d'inspection, de nettoyage et d'entretien sur l'appareil, et avant de dégager le conduit d'éjection en cas de bourrages, arrêter le moteur, retirer la clé de contact et suivre les instructions du manuel.

DANGER - AVERTISSEMENT : MAINTENIR LES MAINS ET LES PIEDS ÉLOIGNÉS DES LAMES ! Risque de coupures. Rester à distance de la lame de la tondeuse tant que le moteur fonctionne. Avant d'effectuer le nettoyage, l'inspection, la réparation des organes de coupe, arrêter le moteur et retirer la clé de contact. Puis débrancher le câble de la bougie et l'éloigner de la bougie, afin d'éviter une mise en marche accidentelle.

DANGER - Les lames sont coupantes ; risque de graves blessures corporelles. Attendre que la lame et toutes les parties en mouvement se soient arrêtées avant de les toucher. La lame continue à tourner pendant un certain temps, après avoir arrêté le moteur ou après avoir débrayé la commande de la lame.

DANGER - Risque de retournement sur terrain en forte pente.

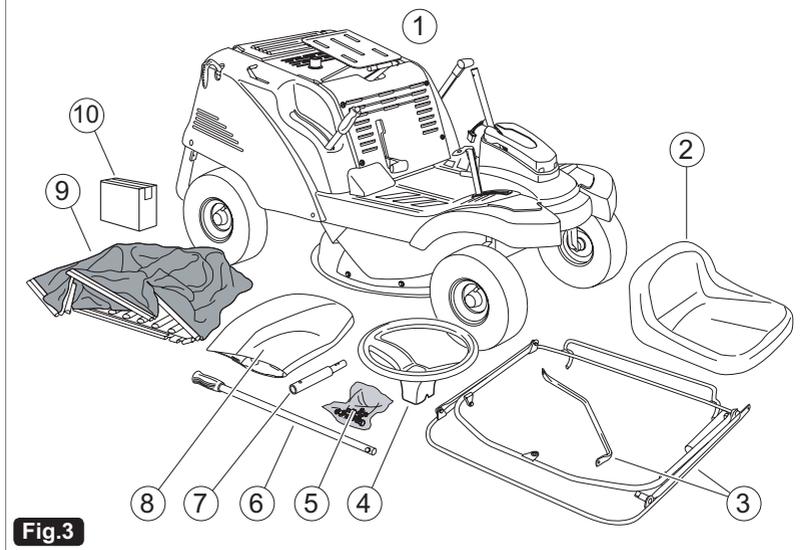
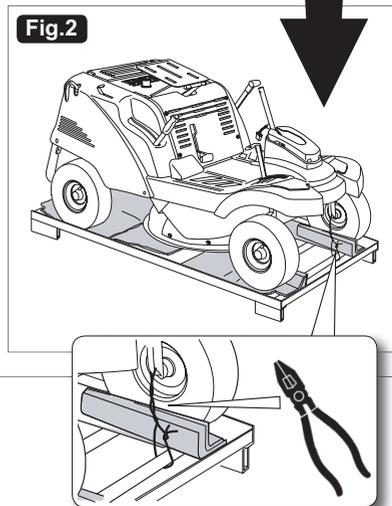
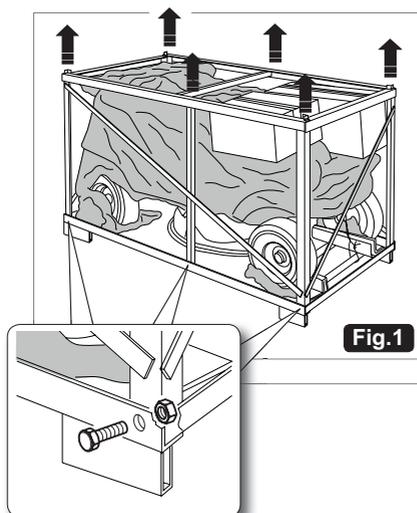
ATTENTION - Risque de retournement sur terrain en forte pente. Ne pas utiliser l'appareil sur terrains en descente et en montée avec une pente supérieure à 25 % (14°). Ne pas utiliser l'appareil sur des terrains avec des pentes latérales, supérieures à 15 % (8°).

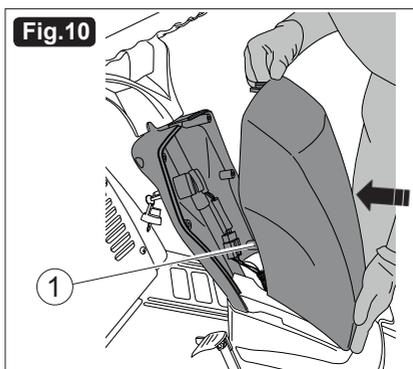
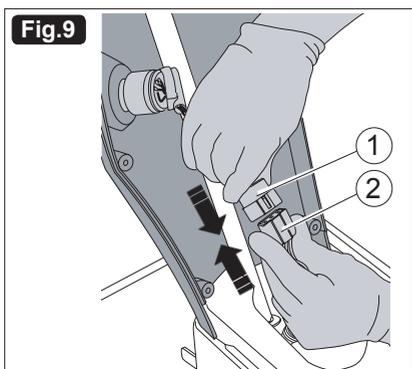
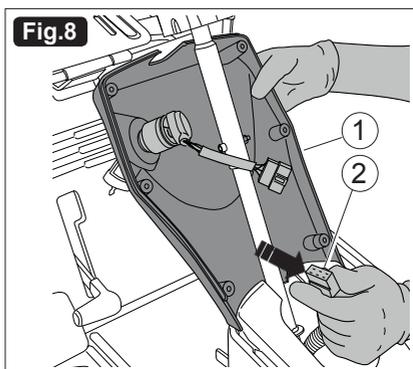
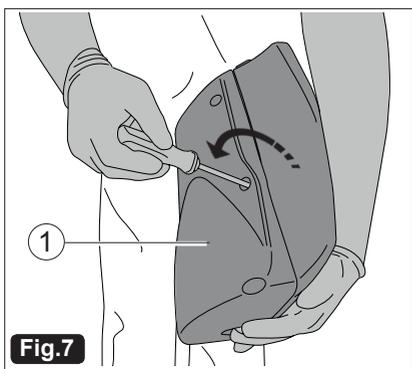
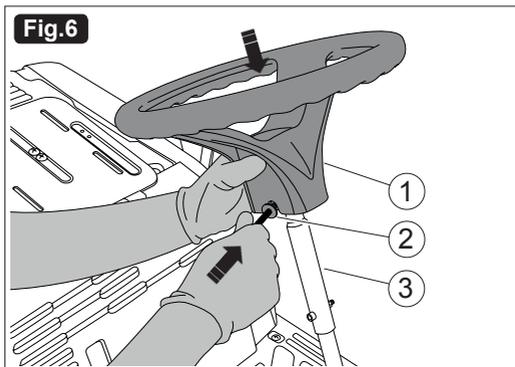
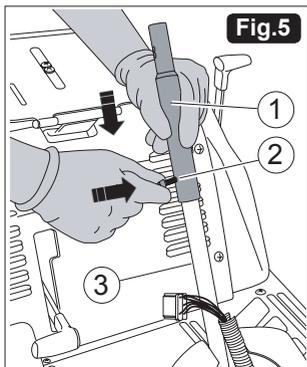
DANGER - Surfaces chaudes : risque de brûlures. Attendre le refroidissement complet du moteur, avant d'effectuer une quelconque intervention de réglage ou d'entretien sur le moteur.



ATTENTION !! Pour éviter d'endommager le plateau de coupe et la lame, les amener à la hauteur maximale pendant la phase de descente de la palette de transport.

Faire attention à cette phase délicate de déballage.





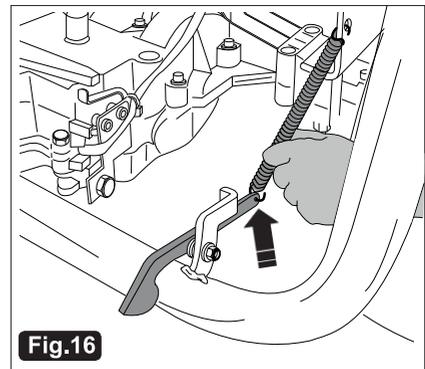
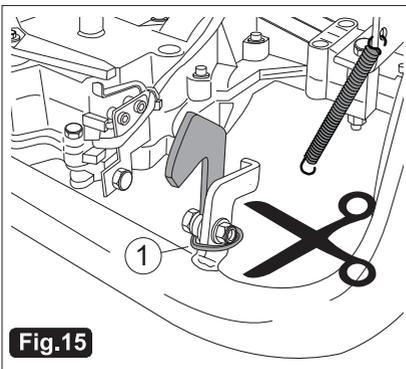
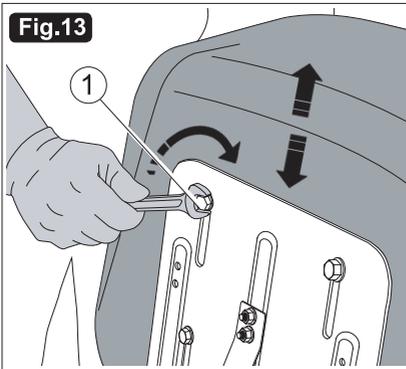
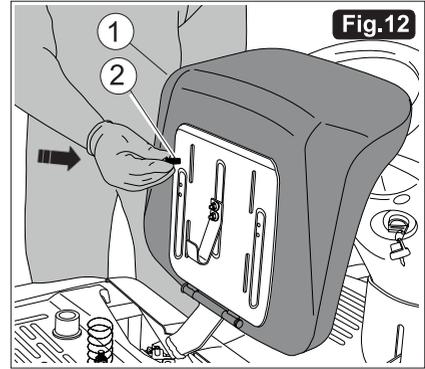
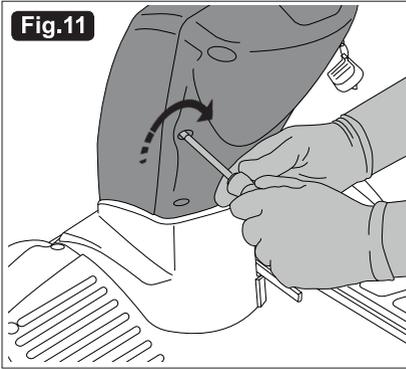


Fig.18

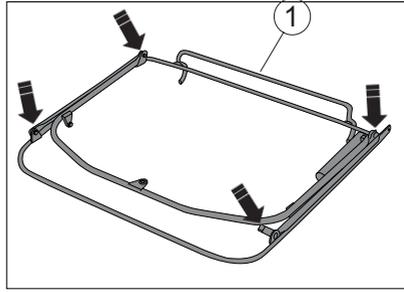


Fig.19

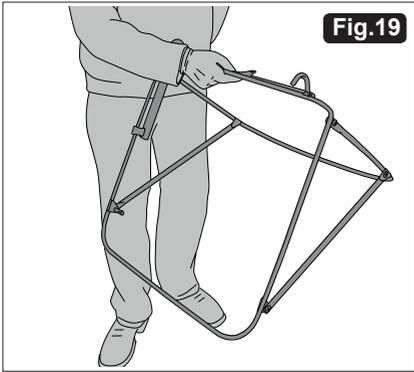


Fig.20

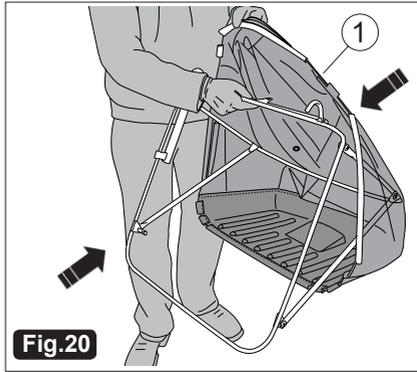


Fig.21

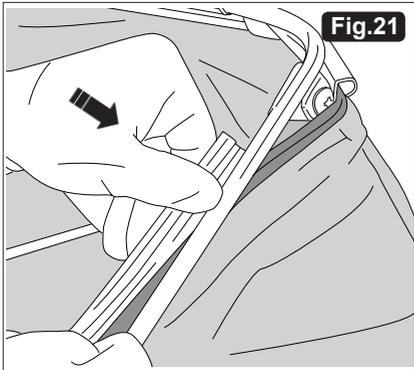
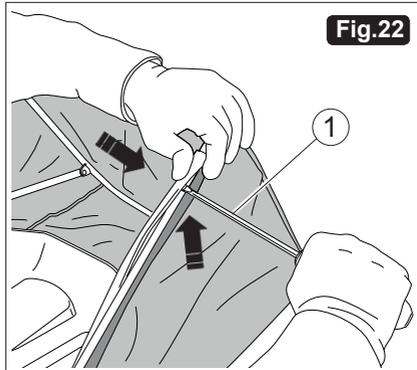
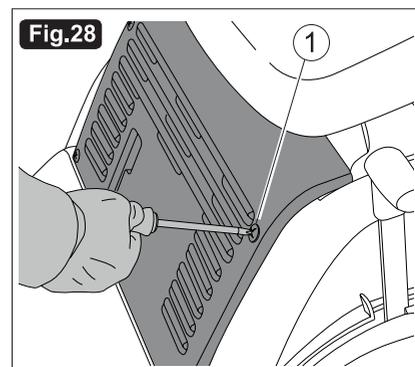
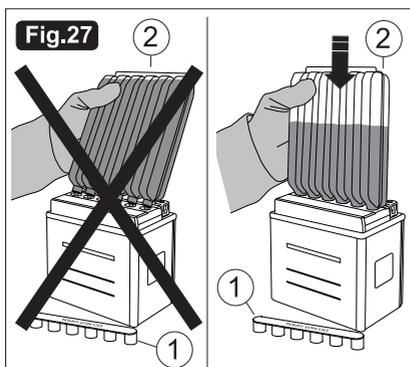
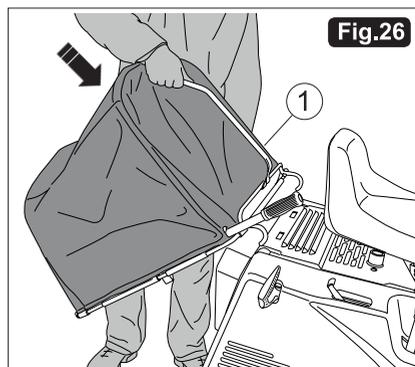
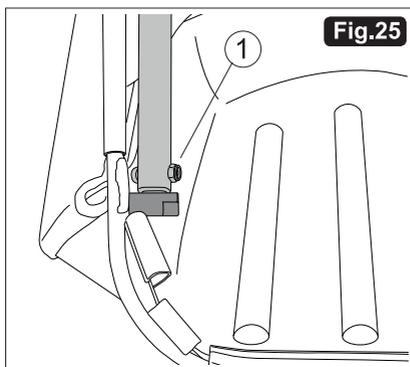
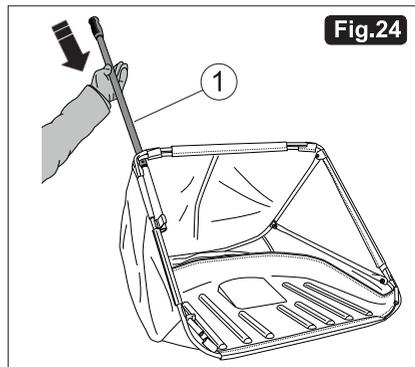
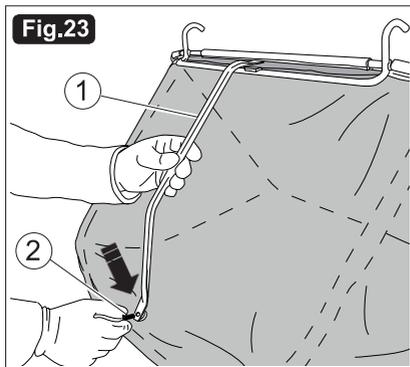


Fig.22





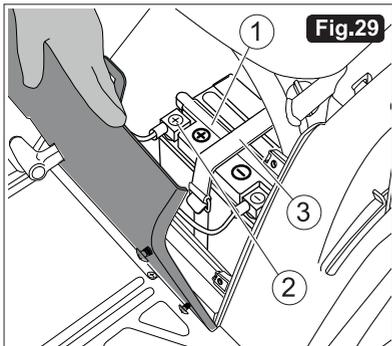


Fig.29

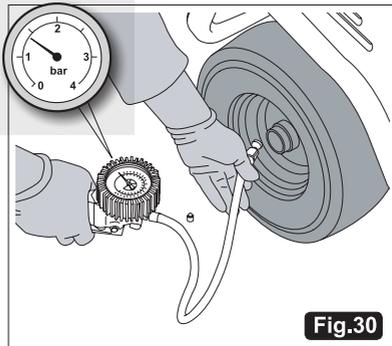


Fig.30

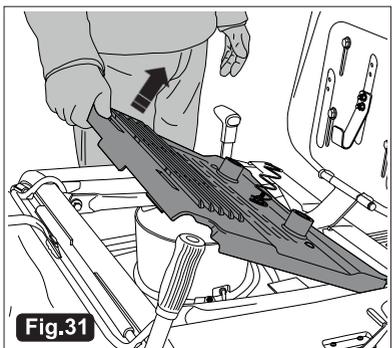


Fig.31

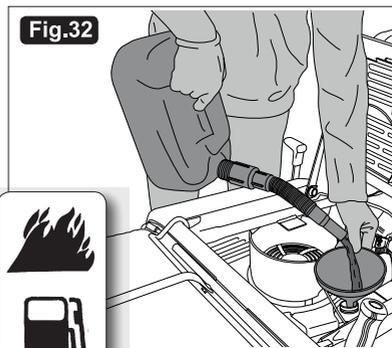


Fig.32

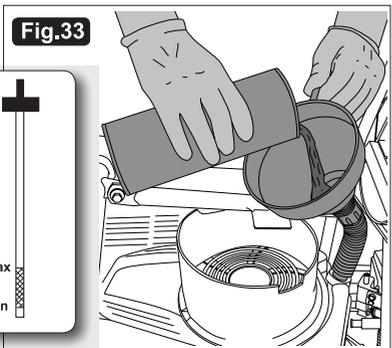


Fig.33

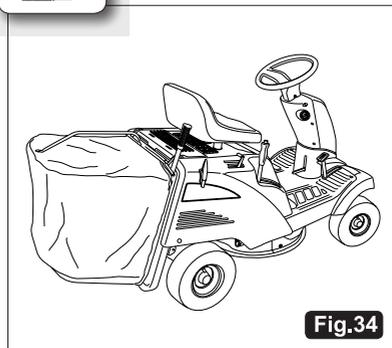
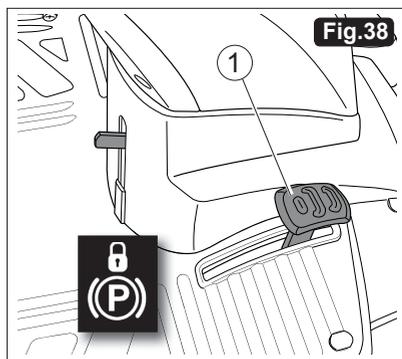
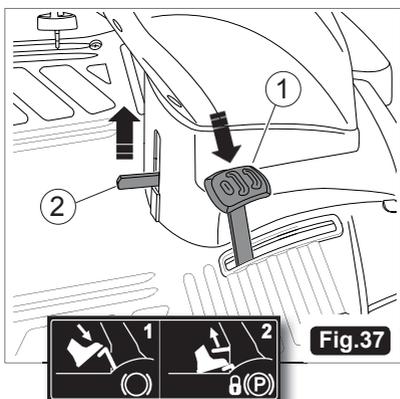
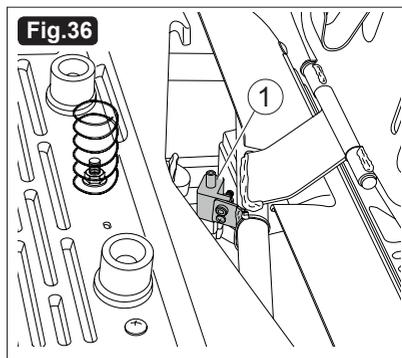
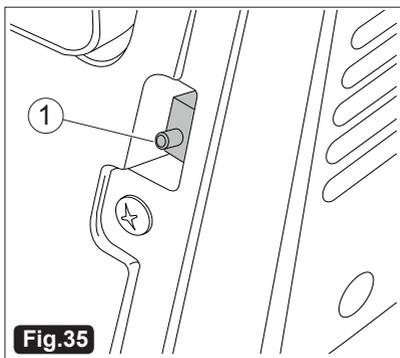


Fig.34



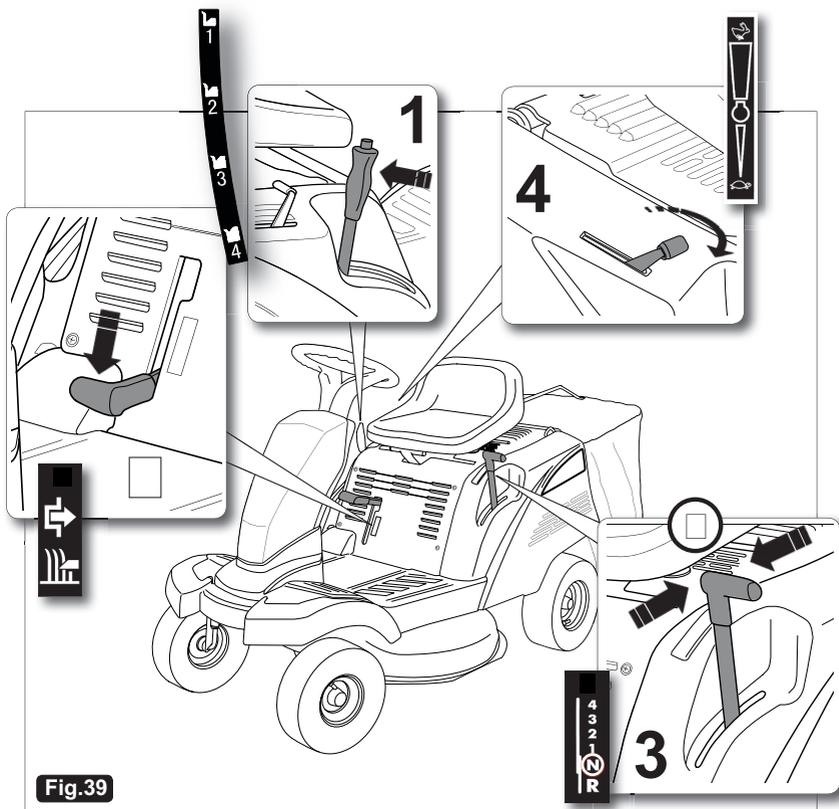


Fig.39

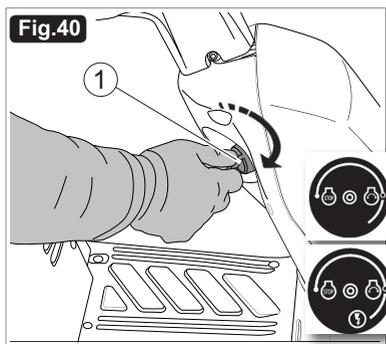


Fig.40

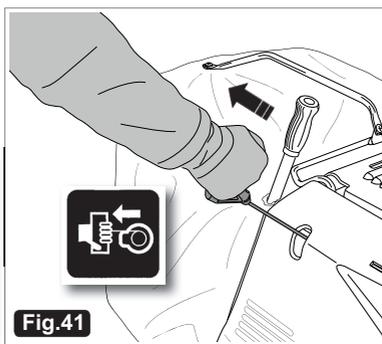
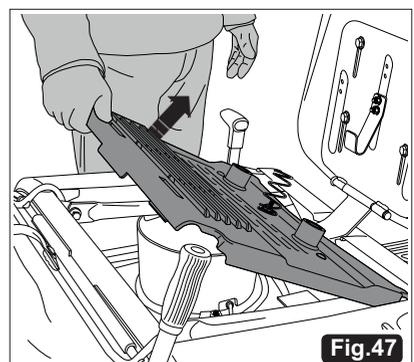
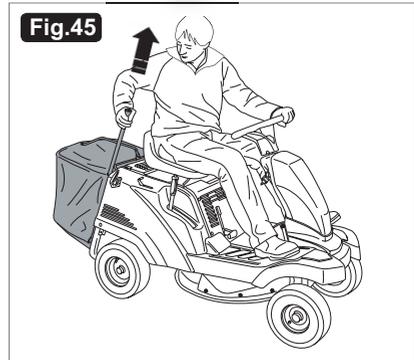
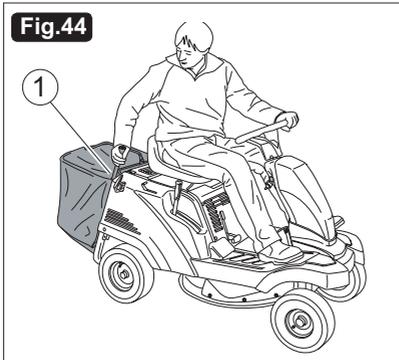
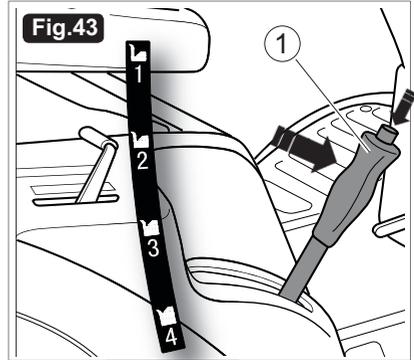
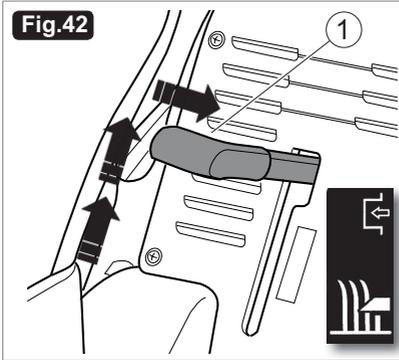
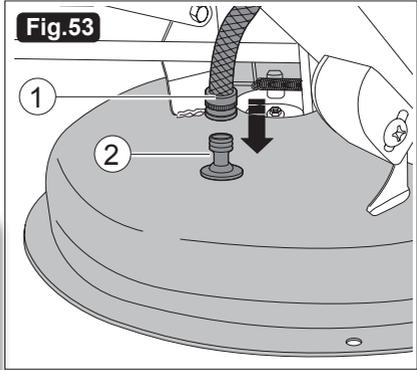
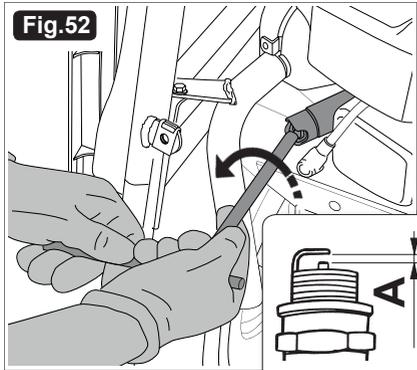
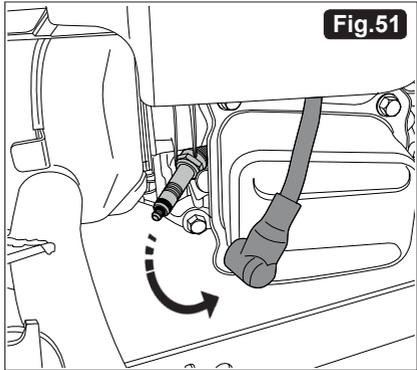
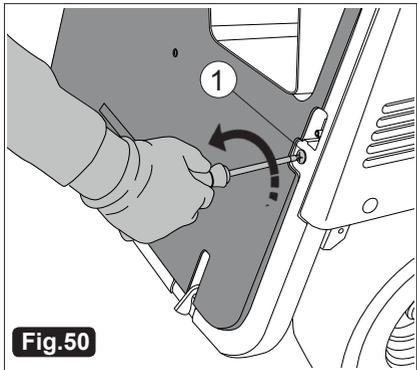
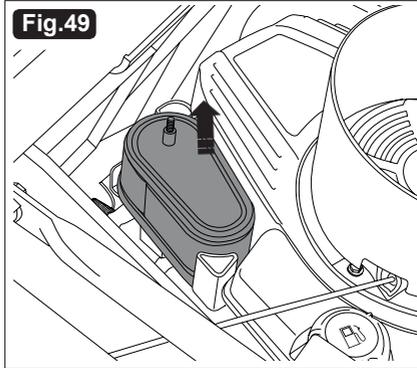
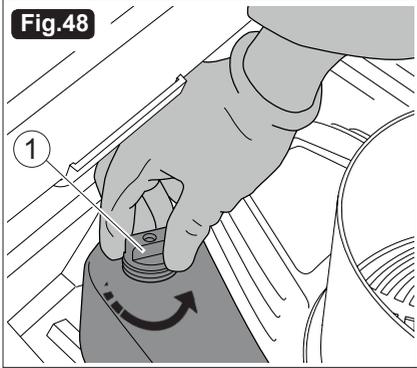


Fig.41





SOMMAIRE

Précautions fondamentales de sécurité	2
Montage de l'appareil	11
Préparation au travail	17
Commandes et démarrage	18
Entretien	25
Données techniques	28
Dysfonctionnements et solutions	29
Le service après-vente	29
La protection de l'environnement	29
La mise au rebut	31
Garantie de la machine	31
Le service après-vente	32
La protection de l'environnement	32
Déclaration de conformité CE	35

PRÉCAUTIONS FONDAMENTALES DE SÉCURITÉ

CONSIGNES GÉNÉRALES

1. FORMATION

- a) Lire attentivement les instructions d'utilisation. Se familiariser avec les commandes et l'utilisation correcte du matériel ;
- b) ne jamais laisser les enfants ou des personnes non familières avec ces instructions utiliser la tondeuse autoportée. Les réglementations locales peuvent fixer un âge minimal pour l'utilisateur ;
- c) ne jamais tondre la pelouse en présence de personnes, d'enfants ou d'animaux dans le voisinage immédiat ;
- d) ne pas oublier que l'opérateur ou l'utilisateur est responsable des accidents ou des risques encourus par les autres personnes ou par leurs biens.
- e) ne pas transporter de passagers ;
- f) les conducteurs devraient recevoir une formation professionnelle et pratique. Cette formation devrait porter principalement sur :
 - la nécessité d'être attentif et concentré lors du travail avec des machines à conducteur porté ;
 - le contrôle d'une machine à conducteur porté dérapant le long d'une pente ne pourra pas être rétabli par application des freins. Les principales raisons de cette perte de contrôle sont :
 - adhérence insuffisante des roues ;
 - conduite à trop grande vitesse ;
 - freinage inadéquat ;
 - type de machine inadapté au travail demandé ;
 - manque de connaissances de l'effet de l'état du sol, en particulier des pentes ;
 - attelage incorrect et mauvaise répartition des charges.

A 1. ATTENTION Toute personne utilisant la tondeuse autoportée doit préalablement connaître les instructions du présent manuel et se familiariser complètement avec les commandes, afin de garantir un usage correct et sûr de l'appareil.

A 2 Interdire l'utilisation de la tondeuse autoportée aux enfants, aux jeunes de moins de 16 ans et aux personnes n'ayant pas pleinement connaissance des présentes instructions.

Des normes nationales spécifiques pourraient fixer l'âge minimum de l'opérateur.





A3. DANGER pour la personne.

- Ne pas transporter de passagers.
- Ne pas transporter de charges et n'atteler aucun type de remorque.
- Ces surcharges compromettent la stabilité de l'appareil et provoquent des sollicitations excessives des organes mécaniques.
- Ne pas apporter de modifications à l'appareil.
- Les usages non conformes de l'appareil énumérés dans ce paragraphe font cesser la garantie et excluent la responsabilité du fabricant en cas de dommages.

A4. ATTENTION La personne qui utilise la tondeuse autoportée doit être dans de bonnes conditions psychophysiques ; ne pas utiliser l'appareil en cas de fatigue, de malaise et sous l'effet d'alcool, de drogues ou de médicaments qui réduisent la promptitude des réflexes.

2. PRÉPARATION

- a) Pendant le travail, porter une tenue adaptée : des vêtements moulants et non amples, un pantalon long et robuste, des gants solides, des lunettes de protection et un casque antibruit ; Ne **JAMAIS** utiliser la machine lorsque l'on est pieds nus ou en sandales. **TOUJOURS** porter des chaussures résistantes de sécurité munies d'une semelle antidérapante ;
- b) inspecter minutieusement la zone à tondre et éliminer tous les objets qui pourraient être projetés par la machine ;
- c) **ATTENTION DANGER** : L'essence est hautement inflammable.
- stocker le carburant dans des récipients spécialement prévus à cet effet ;
 - faire le plein à l'extérieur uniquement et ne pas fumer pendant cette opération ;
 - ajouter du carburant avant de démarrer le moteur. Ne jamais enlever le bouchon du réservoir d'essence ou ajouter de l'essence pendant que le moteur tourne ou tant qu'il est chaud ;
 - si de l'essence a été répandue, ne pas tenter de démarrer le moteur mais éloigner la machine de la zone d'épandage et éviter de provoquer toute inflammation tant que les vapeurs d'essence ne sont pas dissipées ;
 - remettre en toute sécurité les bouchons du réservoir et de la nourrice d'essence ;
- d) remplacer les silencieux d'échappement défectueux ;
- e) avant utilisation, toujours procéder à un contrôle visuel pour s'assurer que les lames, les boulons de fixation des lames et l'assemblage de coupe ne sont ni usés ni endommagés. Remplacer les lames et les boulons de fixation endommagés par lots complets afin de préserver l'équilibre ;



- f) sur les machines multilames, prendre garde au fait que la rotation d'une lame peut entraîner la rotation des autres lames.

3. BRUIT

La tondeuse autoportée génère du bruit. Une attention particulière est à apporter aux points ci-dessous :

- Respecter la législation en vigueur relative au bruit et les prescriptions locales. Il se peut que l'utilisation de l'appareil soit limitée ou interdite certains jours (dimanches et jours de fête), à certaines heures de la journée (le midi ou la nuit) et dans certains endroits (lieux de cure, cliniques, etc.).
- Porter des protections auditives homologuées (protège ouïes). L'utilisation intensive d'une tondeuse autoportée à gazon peut altérer les performances auditives des oreilles. Ne pas utiliser une tondeuse autoportée sans faire de pauses significatives.

4. VIBRATION

Il a été rapporté que, chez certaines personnes, les vibrations produites par les outils à main motorisés peuvent contribuer au développement d'une affection appelée syndrome de Raynaud. Ces symptômes peuvent inclure des picotements, l'insensibilisation et le blanchissement des doigts et sont habituellement provoqués par l'exposition au froid. L'hérédité, l'exposition au froid et à l'humidité, le régime alimentaire, la fumée et les habitudes de travail sont tous des facteurs considérés comme contribuant au développement de ces symptômes. Il n'existe actuellement aucune preuve qu'un certain type de vibration ou le degré d'exposition contribue réellement au développement de cette affection. Certaines mesures, susceptibles de réduire les effets des vibrations, peuvent être prises par l'opérateur :

- a) Garder le corps au chaud par temps froid. Pendant l'utilisation, porter des gants afin de tenir les mains et les poignets au chaud. Il a été établi que le froid est l'une des principales causes du symptôme de Raynaud.
- b) Après chaque période d'utilisation, faire des exercices pour accroître la circulation.
- c) Faire des pauses fréquentes. Limiter la durée d'exposition quotidienne.
- d) Garder l'outil bien entretenu, toutes les pièces de boulonnerie serrées et remplacer les pièces usées. Toutes pièces serrées incorrectement peuvent entraîner des vibrations et engendrer les maux ci-dessus.

En cas d'apparition de l'un ou plusieurs des symptômes décrits ci-dessus, cesser d'utiliser l'outil et consulter un médecin.

5. PRÉCAUTION D'UTILISATION

Avant chaque utilisation, vérifier tous les verrouillages de démarrage et commandes de présence de l'opérateur fonctionnent correctement.



Attention !

L'engagement de la marche arrière doit s'effectuer uniquement avec l'appareil à l'arrêt. Avant d'engager la marche arrière, débrayer la rotation de la lame.



L'appareil ne doit pas fonctionner sans mise en place préalable du bac de ramassage ou du protecteur d'ouverture d'éjection.

Ne jamais utiliser la tondeuse autoportée lorsque :

- Il y a de l'orage (risque d'électrocution important).
- Lorsqu'il y a des câbles électriques à proximité ou posés sur le sol (câble d'alimentation électrique / rallonge électrique / clôtures électriques).
- Lorsqu'il pleut ou qu'il grêle (le fonctionnement de la tondeuse autoportée sera perturbé et ses fonctions altérées).

Toujours arrêter la tondeuse autoportée et débrancher la bougie en cas :

- D'intervention manuelle suite au bourrage de la sortie d'éjection arrière ou latérale (si votre tondeuse autoportée en est équipée).
- D'intervention sous la tondeuse autoportée suite au passage sous la tondeuse autoportée d'un corps étranger (ficelle/câble de rallonge-fils de fer- liste non exhaustive).

6. DÉFLECTEURS ET ÉLÉMENTS DE SÉCURITÉ

Tous retraits intempestifs, modifications ou positionnements incorrects des éléments de sécurité tel que déflecteur arrière-déflecteur/ andaineurs latéraux- levier de sécurité ou autre éléments de sécurité entraînent des risques graves pour les utilisateurs et entraînent l'annulation de la garantie constructeur et sa responsabilité en cas d'accident.

7. FONCTIONNEMENT

- a) Ne pas faire tourner le moteur dans un endroit confiné où les vapeurs nocives de monoxyde de carbone peuvent s'accumuler ;
- b) tondre uniquement à la lumière du jour ou dans une lumière artificielle de bonne qualité ;
- c) avant de tenter de démarrer le moteur, débrayer tous les mécanismes d'entraînement des lames et les mettre au point mort ;
- d) Éviter, si possible, d'utiliser la tondeuse autoportée sur une herbe mouillée.
- e) Ne pas tondre sur des pentes excessivement raides.

Vérifier les limites indiquées sur le manuel.

ATTENTION - Risque de retournement sur terrain en forte pente.

Ne pas utiliser l'appareil sur terrains en descente et en montée avec une pente supérieure à 25 % (14°).

Ne pas utiliser l'appareil sur terrains avec des pentes latérales, supérieures à 15 % (8°).

- a) se souvenir qu'il n'y a pas une pente «sûre». Le déplacement sur les pelouses pentues exige une attention particulière. Pour se protéger contre le renversement :
 - ne pas arrêter ou redémarrer brusquement en montant ou descendant une pente ;
 - embrayer lentement et toujours conserver la machine en prise principalement lors des déplacements vers le bas de la pente ;
 - conduire la machine à faible vitesse sur les terrains pentus ou lors des virages serrés ;
 - rester vigilant en ce qui concerne les trous et les bosses et autres risques cachés ;
 - ne jamais tondre perpendiculairement à la pente, sauf si la tondeuse autoportée est prévue à cet effet ;
- b) rester vigilant lors du remorquage de charges ou de l'utilisation d'équipement lourd :
 - utiliser uniquement les points d'attelage de barre de remorquage homologués ;
 - limiter les charges à celles qui peuvent être contrôlées en sécurité ;
 - ne pas négocier de virages serrés. Inverser le sens de marche avec précaution ;
 - utiliser des contrepoids ou des masses d'équilibrage de roues quand ceci est suggéré dans le manuel de l'utilisateur ;
- c) prendre garde à la circulation lorsque l'on traverse ou emprunte



les voies publiques ;

- d) arrêter la rotation des lames avant de traverser des surfaces non herbeuses ;
- e) ne jamais diriger l'éjection vers d'éventuelles tierces personnes ni permettre à quiconque de s'approcher de la machine tant qu'elle est en fonctionnement ;
- f) ne jamais utiliser les tondeuses autoportées munies de protecteurs défectueux, ou dont les dispositifs de sécurité ne sont pas montés ;
- g) ne pas modifier les réglages de régulation de vitesse du moteur et ne pas utiliser le moteur en survitesse. Faire tourner un moteur en survitesse peut augmenter les risques de blessure encourus par l'opérateur ;
- h) avant de quitter le poste de conduite :
 - débrayer le mécanisme d'entraînement du (des) accessoire(s) et l'(les) abaisser ;
 - mettre les vitesses au point mort et mettre le frein de parc ;
 - arrêter le moteur et enlever la clé de contact ;
- i) débrayer les mécanismes d'entraînement des accessoires, arrêter le moteur, débrancher le(s) fil(s) de bougie et enlever la clef de contact :
 - avant de supprimer les bourrages ou de dégager la goulotte ;
 - avant de vérifier, de nettoyer ou de réparer la machine ;
 - après avoir heurté un objet étranger. Inspecter la machine pour vérifier si elle est endommagée et effectuer les réparations avant de redémarrer et d'utiliser le matériel ;
 - si la machine commence à vibrer de manière anormale (rechercher immédiatement la cause des vibrations) ;
- j) débrayer les mécanismes d'entraînement des accessoires en vue du transport ou lorsqu'ils ne sont pas utilisés ;
- k) arrêter le moteur et débrayer les mécanismes d'entraînement des accessoires :
 - avant de refaire le plein de carburant ;
 - avant de déposer le bac de ramassage ;
 - avant de procéder aux réglages en hauteur, sauf si ces réglages peuvent être commandés à partir du poste de conduite ;
- l) réduire les gaz pendant la phase d'arrêt du moteur et, si celui-ci comporte une valve de fermeture de carburant, couper l'arrivée de carburant à la fin de la tonte.
- m) **DANGER d'incendie.**
 - L'essence est hautement inflammable.



n) **DANGER d'explosion.**

- o) Faire très attention lors de l'inversement de la marche dans les changements de direction sur les pentes.
- p) Arrêter la lame lorsque l'on traverse une surface autre que de la pelouse et lorsque la tondeuse autoportée est transportée vers ou de la zone de travail.
- q) Débrayer la commande de la lame et de la transmission avant de mettre en marche le moteur.
- r) Ne jamais mettre les mains ou les pieds à proximité de la lame. Rester toujours à l'écart de l'ouverture d'éjection de l'herbe.
- s) Avant d'abandonner le poste de conduite :
 - mettre la transmission au point mort (N) et actionner le frein de stationnement (Fig. 37-38)
 - débrayer la lame et abaisser le plateau de coupe ;
 - arrêter le moteur et retirer la clé.

- t) **DANGER** - Avant d'effectuer toute intervention d'inspection, de nettoyage et d'entretien sur l'appareil, et avant de dégager le conduit d'éjection en cas de bourrages, arrêter le moteur, retirer la clé de contact et suivre les instructions du manuel.

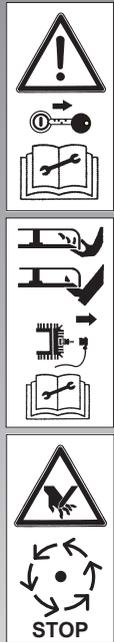
DANGER - Les lames sont coupantes ; risque de graves blessures corporelles.

Avant d'effectuer le nettoyage, l'inspection, la réparation des organes de coupe, arrêter le moteur et retirer la clé de contact. Puis débrancher le câble de la bougie et l'éloigner de la bougie (Fig. 51), afin d'éviter une mise en marche accidentelle.

DANGER - Les lames sont coupantes ; risque de graves blessures corporelles. Attendre que la lame et toutes les parties en mouvement se soient arrêtées avant de les toucher.

La lame continue à tourner pendant un certain temps, après avoir arrêté le moteur ou après avoir débrayé la commande de la lame.

- o) Débrayer la lame pendant le transport et à chaque fois qu'elle n'est pas utilisée.
- p) Arrêter le moteur, retirer la clé et débrayer la lame :
 - avant de s'éloigner de l'appareil ;
 - avant de faire le plein d'essence ;
 - avant d'enlever le bac de ramassage ;
 - avant de régler la hauteur de coupe si l'opération n'est pas effectuée à partir du poste de conduite.
- q) Mettre l'accélérateur au minimum avant d'arrêter le moteur.



- r) Arrêter le moteur, retirer la clé et débrancher le câble de la bougie ;
 - en cas de choc avec un corps étranger, arrêter le moteur, débrancher le câble de la bougie, contrôler attentivement la tondeuse autoportée à la recherche d'éventuels dommages. Faire réparer les dommages constatés avant de remettre en marche le moteur ; s'adresser à un centre d'assistance spécialisé ;
 - si l'appareil présente des vibrations anormales, arrêter le moteur et rechercher immédiatement la cause des vibrations. En principe, les vibrations signalent la présence d'un problème.

8. MAINTENANCE ET STOCKAGE

- a) Maintenir tous les écrous, boulons et vis serrés afin de garantir que le matériel est en état de fonctionner en sécurité ;
- b) ne jamais stocker un matériel dont le réservoir contient encore de l'essence dans un local où les vapeurs peuvent atteindre une flamme ou une étincelle ;
- c) laisser le moteur refroidir avant de ranger la machine dans une enceinte quelconque ;
- d) pour réduire les risques d'incendie, maintenir le moteur, le silencieux, le compartiment des batteries et la zone de stockage de l'essence dégagés d'herbe, de feuilles ou d'excès de graisse ;
- e) vérifier fréquemment que le bac de ramassage ne présente aucune trace d'usure ou de détérioration ;
- f) remplacer les pièces usées ou endommagées pour plus de sécurité ;
- g) si le réservoir doit être vidangé, faire cette opération à l'extérieur.
- h) sur les machines multilames, prendre garde au fait que la rotation d'une lame peut entraîner la rotation des autres lames ;
- i) quand la machine doit être parquée, stockée ou laissée sans surveillance, abaisser les organes de coupe sauf si un dispositif de verrouillage mécanique positif est utilisé.
- j) **DANGER de brûlures.**
- k) Pour des raisons de sécurité, remplacer les parties usées ou endommagées. N'utiliser que des pièces de rechange d'origine. Les pièces de rechange non d'origine pourraient mal s'adapter et causer des dommages et des dangers.
- l) Vérifier ou faire vérifier à un centre d'assistance à intervalles réguliers, le serrage de la lame et des boulons de support du moteur.
- m) L'affûtage et l'équilibrage de la lame, y compris le démontage et



le remontage, sont des opérations difficiles qui requièrent une compétence spécifique et un équipement spécial ; surtout pour des raisons de sécurité, ces opérations doivent être effectuées par un centre d'assistance spécialisé. Cela vaut également pour le remplacement de la lame par une nouvelle lame.

- n) La lame de la tondeuse autoportée est coupante et peut provoquer des coupures. Il est nécessaire d'adopter les précautions qui s'imposent lorsque l'on travaille à proximité ou sur la lame.

Porter des gants épais.



9. DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ DE L'APPAREIL

Votre tondeuse autoportée a été conçue selon les normes de sécurité spécifiques en vigueur. C'est pourquoi des systèmes de sécurité (interrupteurs type Fig. 35-36 repère 1) ont été installés, lesquels agissent de la façon suivante :

A) empêcher la mise en marche du moteur si toutes les conditions de sécurité de l'appareil ne sont pas respectées.

Conditions à respecter :

- 1) interrupteur marche/arrêt dans la position 
- 2) frein de stationnement actionné
- 3) lame de coupe débrayée
- 4) Le conducteur est assis et le frein de stationnement est engagé.

B) arrêter le moteur même si une seule des conditions de sécurité n'est pas remplie :

le moteur s'arrête si :

- 1) l'opérateur abandonne le siège avec la rotation de la lame enclenchée.
- 2) on soulève le bac de ramassage sans avoir débrayé la rotation de la lame
- 3) on enclenche la rotation de la lame sans avoir appliqué le bac de ramassage
- 4) on engage la marche arrière sans avoir débrayé la rotation de la lame.

DANGER Ne pas modifier les interrupteurs de sécurité et leurs câbles électriques.

En cas de panne, ne pas utiliser l'appareil et s'adresser à un centre d'assistance qualifié.

10. USAGE PRÉVU

Cet appareil est destiné à l'utilisation uniquement en plein air comme tondeuse autoportée pour pelouses et gazons de jardins et conformément aux instructions de sécurité et d'utilisation de ce manuel.



Un tout autre usage doit être considéré comme «dangereux» et entraîne la cessation de la garantie et l'exonération de toute responsabilité du Fabricant.

DANGER Cet appareil n'est pas autorisé à circuler sur la voie publique et n'est pas homologué pour le transport de personnes.

MONTAGE DE L'APPAREIL

1. OUVERTURE DE L'EMBALLAGE

L'appareil est expédié partiellement démonté et emballé dans une cage métallique pour la protection pendant le transport. L'appareil emballé se présente comme en Fig. 1.

Opérations :

- # enlever les 6 vis et écrous qui relient la cage supérieure à la base (voir Fig. 1) ;
- # (opération devant être effectuée par deux personnes) lever la cage supérieure en fer afin de libérer l'appareil (voir Fig. 2) ;
- # libérer l'appareil des liens métalliques qui attachent les 4 roues à la base (s'aider pour cela d'une pince ou d'une pince coupante) voir Fig. 2 ;

ATTENTION !! Pour éviter d'endommager le plateau de coupe et la lame, les amener à la hauteur maximale pendant la phase de descente de la palette de transport.

Faire attention à cette phase délicate de déballage.

2. COMPOSANTS DE L'APPAREIL

Les composants de l'appareil à assembler se présentent comme en Fig. 3.

- 1) Corps appareil
- 2) Siège
- 3) Armature de bac
- 4) Volant de direction*
- 5) Sachet outil et clé de démarrage
- 6) Levier basculement de bac
- 7) Rallonge arbre volant*
- 8) Carénage colonne de direction
- 9) Bac en toile de ramassage de l'herbe
- 10) Boîtier contenant la batterie
(uniquement pour version avec démarrage électrique)

* **Assemblé**



3. IDENTIFICATION DES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE L'APPAREIL ET DES COMMANDES (Fig. 4)

- 1) Plateau de coupe** - il s'agit du carter qui protège et contient la lame rotative de coupe ;
- 2) Lame rotative** - il s'agit de la lame de coupe de l'herbe et d'éjection de l'herbe coupée vers le bac de ramassage.
- 3) Conduit d'éjection de l'herbe** - le conduit qui relie le plateau de coupe au bac de ramassage.
- 4) Bac de ramassage** - outre la fonction de ramassage de l'herbe coupée, il constitue un élément de sécurité qui empêche la projection d'herbe et de matériel ramassé.
- 5) Moteur** - il fournit le mouvement à la lame et à la traction des roues (voir le manuel du fabricant du moteur joint).
- 6) Batterie - Option** - (uniquement pour les modèles avec démarrage électrique) elle fournit l'énergie nécessaire pour le démarrage du moteur à explosion.
- 7) Siège de conduite** - il s'agit du poste de conduite et de contrôle de l'opérateur. Il actionne un interrupteur de sécurité lorsque l'opérateur est assis.
- 8) Étiquettes d'instruction et de sécurité** - elles rappellent les principales dispositions pour travailler en toute sécurité (voir les chapitres spécifiques dans le présent manuel).
- 9) Volant** - il actionne la direction des roues avant.
- 10) Capot moteur** - il doit être levé pour effectuer les pleins de carburant et huile.
- 11) Pédale frein/embrayage** - (agit sur les roues arrières)
- 12) Levier frein de stationnement.**
- 13) Clé interrupteur de démarrage.**
- 14) Lanceur.**
- 15) Levier accélérateur moteur.**
- 16) Levier de levage et d'abaissement du plateau de coupe et réglage de la hauteur de coupe.**
- 17) Levier embrayage rotation lame.**
- 18) Levier embrayage traction et changement de vitesse.**
Le levier sélectionne :
 - les quatre vitesses en avant ;
 - la position de point mort (**N**) ;
 - la marche arrière (**R**) ;
- 19) Roues avant de direction.**
- 20) Roues arrière motrices.**
- 21) Couvercle arrière (voir Fig. 14).**

4. MONTAGE DE L'APPAREIL

4.1 MONTAGE DU VOLANT

Placer l'appareil sur une surface horizontale et aligner les roues avant.

- 1) Monter la rallonge de l'arbre du volant (Fig. 5 repère 1) sur l'arbre (repère 3) et la fixer à travers la vis (repère 2) et l'écrou fournis. Serrer à fond.
- 2) Mettre en place le volant (Fig. 6 repère 1) sur la rallonge (repère 3) et le fixer à travers la vis (Fig. 6 repère 2) et l'écrou fournis. Serrer à fond.

4.2 MONTAGE DU CARÉNAGE

- 1) Enlever les 6 vis (Fig. 7) pour séparer les deux demi-coquilles du carénage (Fig. 7 repère 1).
- 2) Mettre en place la demi-coquille arrière (partie avec interrupteur à clé, Fig. 7 repère 1), en encastrant les languettes d'accrochage à la base d'appui (voir Fig. 8). Tenir à portée de main les fiches de branchement électrique de l'interrupteur (Fig. 7 repère 2).
- 3) Raccorder les deux fiches (Fig. 9 repères 1-2)
- 4) Mettre en place la demi-coquille avant et faire coïncider les trous de fixation des vis (Fig. 10 repère 1).
- 5) Remettre en place et visser les 6 vis (Fig. 11).

4.3 MONTAGE DU SIÈGE

- 1) Monter le siège (Fig. 12 repère 1) sur la plaque, avec les vis (Fig. 12 repère 2).
- 2) Avant de serrer les 4 vis (Fig. 13 repère 1), régler la position avant/arrière du siège, pour une position de conduite adéquate.

4.4 MONTAGE DU RESSORT DU CROCHET DE BLOCAGE DU BAC



Attention ! Mettre des gants de protection.

- 1) Couper le lien en plastique (Fig. 15 repère 1) afin de libérer le crochet.
- 2) Passer la main entre le plateau du bac et la roue arrière pour rattraper le ressort et l'accrocher dans le trou indiqué par la flèche (Fig. 16).

4.5 MONTAGE DU BAC DE RAMASSAGE

Le châssis du bac (Fig. 18 repère 1) est déjà prémonté et les vis et les écrous pour son montage complet sont fixés dans les points indiqués par les flèches en Fig. 18.

- 1) Desserrer les vis et les écrous afin de pouvoir ouvrir et fixer le châssis (Fig. 19).
- 2) Serrer toutes les vis et les écrous du châssis.
- 3) Enfiler le châssis à l'intérieur du bac (Fig. 20 repère 1).
- 4) Accrocher tous les profils en plastique (Fig. 21) aux tubes du châssis, à l'aide d'un tournevis (Fig. 22).
- 5) Fixer la poignée (Fig. 23 repère 1) au châssis du bac, avec les vis prévues à cet effet (Fig. 23 repère 2).
- 6) Insérer le levier de basculement du bac dans le logement prévu à cet effet comme représenté en Fig. 24, après avoir enlevé la vis et l'écrou de blocage (Fig. 25 repère 1).
- 7) Fixer la tige avec la vis et l'écrou (Fig. 25 repère 1) une fois en place.
- 8) Accrocher le bac à l'appareil (Fig. 26).

4.6 PRÉPARATION ET MONTAGE DE LA BATTERIE

Option - (uniquement pour les modèles avec démarrage électrique)

ATTENTION La batterie est contenue dans un boîtier (Fig. 3 repère 10) avec le flacon du liquide électrolyte, pré-dosé séparément pour les 6 éléments.

DANGER : SYSTÈME DE REMPLISSAGE

Avant de remplir la batterie, lire attentivement les instructions suivantes «comment ajouter le liquide électrolyte».

L'électrolyte est une solution d'acide sulfurique.

DANGER : L'acide sulfurique est toxique.

DANGER : L'acide sulfurique est corrosif.

L'acide sulfurique peut causer la cécité ou de graves brûlures.

Porter des protections pour les yeux.

En cas de contact de l'électrolyte avec les yeux ou avec la peau, rincer immédiatement les yeux et/ou la peau avec de l'eau courante pendant au moins 15 minutes et consulter au plus vite un médecin.

DANGER : Tenir hors de portée des enfants.

DANGER : Ne pas détacher et ne pas entailler les feuilles

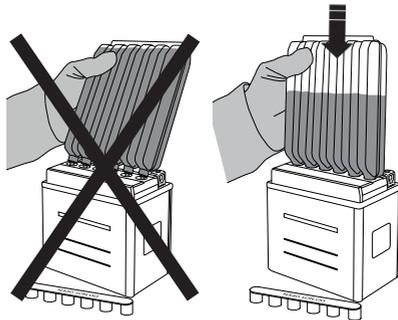




d'aluminium qui ferment hermétiquement les 6 éléments du flacon.

DANGER L'opérateur pour activer la batterie doit donc :

- 1) Extraire la batterie du boîtier et la poser sur une surface sûre. Enlever l'autocollant en alu qui ferme les 6 éléments.
- 2) Mettre le flacon de l'électrolyte au dessus des trous de la batterie (Fig. 27 repère 2), en veillant à le maintenir en position «verticale», ne pas tenir le flacon obliquement.



Appuyer sur le flacon de sorte que les petits tubes d'insertion de l'électrolyte (présents sur la batterie) percent les languettes scellées du flacon et permettent ainsi le transvasement de l'électrolyte du flacon à l'intérieur de la batterie. Tapoter sur le flacon si l'électrolyte a du mal à descendre dans les six éléments. Attendre que tout le liquide soit transvasé avant de détacher le flacon.

- 3) Mettre en place le bouchon multiple en l'appuyant à fond (Fig. 27 repère 1).

DANGER : Ne jamais ouvrir les bouchons.

DANGER : Ne jamais ajouter d'autre électrolyte.

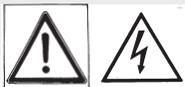
DANGER : Ne pas retourner la batterie.

DANGER : Ne pas jeter la batterie dans la nature. En cas de remplacement, suivre les procédures de élimination établies par les autorités locales.

- 4) Dévisser les vis (Fig. 28 repère 1) de fixation du carénage avant du compartiment moteur et l'éloigner comme en Fig. 29.

- 5) Installer la batterie (Fig. 29 repère 1) dans son logement.
ATTENTION Orienter la batterie avec les polarités + et - comme en Fig. 29.

- 6) Raccorder les connecteurs de la batterie aux câbles de connexion de l'appareil et serrer les 2 vis (Fig. 29 repère 2).
DANGER Lors du raccordement des câbles faire attention



à la polarité + et - de la batterie : le fil rouge sur la borne + le fil noir sur la borne - de la batterie.

7) Fixer la batterie au moyen de la bride en caoutchouc (Fig. 29 repère 3).

8) Remonter le carénage avec les vis (Fig. 28).

ATTENTION Laisser passer plus de 30 minutes avant d'utiliser la batterie après son remplissage avec l'électrolyte.



4.7 PRESSION DES PNEUMATIQUES

Une pression correcte des pneumatiques garantit la stabilité de l'appareil et assure un alignement correct de la lame par rapport au terrain. Contrôler périodiquement la pression et la régler en fonction de la valeur figurant dans le tableau des caractéristiques techniques.

Utiliser un pistolet adéquat pour le gonflage des pneumatiques muni d'un manomètre (Fig. 30).

PRÉPARATION AU TRAVAIL



DANGER - Surfaces chaudes : risque de brûlures.

Attendre le refroidissement complet du moteur avant d'effectuer toute intervention de réglage ou d'entretien sur ce dernier.

1. REMPLISSAGE ET CONTRÔLE HUILE MOTEUR

ATTENTION L'appareil est livré avec le moteur **SANS HUILE** lubrifiante.

ATTENTION Dommages irréparables au moteur; faire absolument le plein d'huile avant de mettre en marche le moteur.

DANGER Le plein doit s'effectuer avec le moteur à l'arrêt.

- 1) Lever le siège et le capot moteur (Fig. 31)
- 2) Dévisser le bouchon de l'huile.
- 3) Utiliser un entonnoir pour effectuer le plein (Fig. 33).

Le niveau d'huile doit être compris entre les encoches de **MIN** et **MAX** de la jauge (voir Fig. 33).

Ne pas dépasser le niveau maximal.

Revisser le bouchon de l'huile.

Suivre les instructions du manuel du fabricant du moteur joint.

2. REMPLISSAGE DU RÉSERVOIR D'ESSENCE

DANGER Le plein doit être effectué avec le moteur arrêté et dans un endroit ouvert et bien ventilé.

Les vapeurs d'essence sont hautement inflammables.

NE PAS APPROCHER DE FLAMMES NUES DE L'ORIFICE DU RÉSERVOIR POUR EN VÉRIFIER LE CONTENU ET NE PAS FUMER NI TÉLÉPHONER PENDANT LE PLEIN.

- 1) Lever le siège et le capot moteur (Fig. 31)
- 2) Dévisser le bouchon du réservoir d'essence (Fig. 28).
- 3) Utiliser un entonnoir pour effectuer le plein. Ne pas remplir complètement le réservoir afin d'éviter des débordements d'essence. Serrer à fond le bouchon du réservoir d'essence après le plein.

Suivre les instructions du manuel du fabricant du moteur joint.

Conserver le carburant dans un bidon prévu pour cet usage, en serrant bien le bouchon.

COMMANDES ET DÉMARRAGE



ATTENTION Ce chapitre explique seulement les fonctions préliminaires des commandes de l'appareil. Pour la mise en service (dans un deuxième temps) des commandes, se reporter aux chapitres 4.3 et 4.4.

1. COMMANDES ET INSTRUMENTS DE CONTRÔLE

VOLANT (Fig. 4 repère 9) - Agit directement sur la direction des roues avant.

PÉDALE FREIN / EMBRAYAGE (Fig. 4 repère 11)

Cette pédale a une double fonction :

FREIN et EMBRAYAGE

FREIN : avec l'appareil en mouvement, appuyer sur la pédale pour ralentir rapidement ou pour arrêter l'appareil.

Le frein agit sur les roues arrière.

FREIN de STATIONNEMENT : avec l'appareil à l'arrêt :



1) maintenir la pédale appuyée à fond

2) soulever et tenir soulevé le levier du frein de stationnement

3) relâcher la pédale

Les roues arrière restent ainsi freinées.

Pour débloquer le frein de stationnement, appuyer à fond sur la pédale (le levier de stationnement se débloquent automatiquement en revenant en bas).

EMBRAYAGE : la pédale du frein, dans la partie haute de sa course, fonctionne comme pédale d'embrayage pour le mouvement de l'appareil.

Avec la pédale relâchée, l'embrayage est complètement enclenché et il transmet donc le mouvement aux roues arrière, avec une vitesse dépendant de la vitesse engagée.

LEVIER EMBRAYAGE TRACTION ET CHANGEMENT DE VITESSE (Fig. 4 repère 18) :



- Sélectionne le mouvement avant/arrière de l'appareil. Ce levier a 6 positions, correspondant à 4 vitesses en avant «**1-2-3-4**», à la position de point mort «**N**» et de marche arrière «**R**».
- Pour passer d'une vitesse à l'autre, appuyer à mi-course sur la pédale «frein/embrayage» (Fig. 4 repère 11) et déplacer le levier dans la position désirée.

ATTENTION L'engagement de la marche arrière doit s'effectuer uniquement avec l'appareil à l'arrêt.



ATTENTION : avant d'engager la marche arrière, débrayer la rotation de la lame.

CLÉ INTERRUPTEUR DE DÉMARRAGE (version avec démarrage manuel) (Fig. 4 repère 13)

- si insérée et tournée (pos. «I» ) , elle active la mise en marche manuelle du moteur. Si elle est mise en position «0»  elle arrête le moteur.

CLÉ INTERRUPTEUR DE DÉMARRAGE (version avec démarrage électrique) (Fig. 4 repère 13).

Sa rotation dans la position «**START**»  démarre automatiquement le moteur.

En relâchant la clé de la position «**START**», elle revient automatiquement dans la position «**I**» .

Si elle est remise en position «**0**»  elle arrête le moteur.

LANCEUR (Fig. 4 repère 14) - En tirant la poignée énergiquement, le moteur se met en marche.

Accompagner le réenroulement automatique du lanceur jusqu'à ce que la poignée regagne son siège.

NOTA : les moteurs avec démarrage électrique sont en outre dotés de démarrage à lanceur.

LEVIER ACCÉLÉRATEUR (Fig. 4 repère 15) - réduit ou augmente le nombre de tours du moteur.

pos. LENT  régime de ralenti

pos. RAPIDE  régime maximal du moteur

LEVIER DE LEVAGE ET D'ABAISSÉMENT DU PLATEAU DE COUPE (Fig. 4 repère 16)

- lève ou abaisse le plateau de coupe et règle en conséquence la hauteur de coupe de l'herbe.

Il y a 4 positions de hauteur possibles.

Appuyer sur le bouton sur la poignée du levier et accompagner le levier dans la position désirée.

Au relâchement du bouton, le levier se bloque dans la position choisie.

Hauteurs de coupe : voir tableau des caractéristiques techniques.

LEVIER EMBRAYAGE ROTATION LAME (Fig. 4 repère 17) - démarre ou arrête la rotation de la lame.



- Lame embrayée



- Lame débrayée

Si le levier est enclenché sans respecter les conditions de sécurité, le moteur s'arrête s'il est en marche, ou ne peut pas être mis en marche.

Voir chapitre 1.6 Dispositifs de sécurité de l'appareil

2. PRÉPARATION AU DÉMARRAGE

Après une non-utilisation prolongée de l'appareil, l'opérateur doit effectuer des contrôles préliminaires pour pouvoir démarrer et utiliser l'appareil en toute sécurité.

CONTRÔLE DU FONCTIONNEMENT DES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ

Vérifier l'efficacité des systèmes de sécurité en simulant les situations d'emploi figurant au paragraphe 1.6, en s'assurant qu'à chaque manoeuvre correspond l'effet indiqué.

3. DÉMARRAGE

Pour mettre en marche le moteur :

1) Actionner le frein de stationnement.

Appuyer à fond sur la pédale du frein/embrayage (Fig. 37 repère 1).

Déplacer en haut le levier frein de stationnement (Fig. 37 repère 2).

Relâcher la pédale du frein/embrayage. Celle-ci reste en position abaissée (voir Fig. 38).

2) Lever le plateau de coupe au maximum.

3)  Débrayer la lame.

4) Amener le levier de changement de vitesse au point mort «N» (Fig. 39 repère 3).

- 5) Mettre le levier de l'accélérateur dans la position accélérée (Fig. 39 repère 4). 
- 6) Tourner la clé (Fig. 40 repère 1) dans la position «I» .
- 7) Saisir la poignée du lanceur (Fig. 41). Tirer rapidement et énergiquement un long morceau de cordon.
- Répéter l'opération jusqu'à la mise en marche du moteur.

Suivre les instructions du manuel du fabricant du moteur joint.

DÉMARRAGE ÉLECTRIQUE : effectuer la préparation susdite au démarrage jusqu'au point 5.

- 1) Tourner la clé (Fig. 40 repère 1) d'abord dans la position «I»  puis dans la position «START» .
- 2) Dès que le moteur se met en marche, relâcher la clé qui revient dans la position «I» .

ARRÊT DU MOTEUR

Après une utilisation de l'appareil :

- 1) Mettre le levier de l'accélérateur (Fig. 39 repère)
- 2) dans la position intermédiaire. Laisser tourner le moteur pendant au moins 20 secondes.

En cas d'URGENCE arrêter immédiatement.

- 3) Mettre la clé en position «0» .
- 4) Avant de s'éloigner de l'appareil, bloquer le frein de stationnement et retirer la clé de contact.

4. CONDUITE ET TONTE

MARCHE

ATTENTION Faire particulièrement attention pendant la marche arrière. Ne jamais changer de direction de mouvement sans avoir préalablement arrêté l'appareil.

- 1) Mettre en marche le moteur (voir paragraphe 4.3).
- 2) Prendre place sur le siège.
- 3) Mettre le levier du changement de vitesse à la vitesse voulue (Fig. 39 repère 3).
- 4) Augmenter le nombre de tours du moteur (s'il est trop bas).
- 5) Débloquer le frein de stationnement en appuyant sur la pédale frein/embrayage (Fig. 38 repère 1).
- 6) Relâcher lentement la pédale du frein/embrayage pour



commencer l'avance de l'appareil.

7) Utiliser la vitesse la plus rapide «4» uniquement pour les déplacements et avec la lame débrayée.

ATTENTION Cet appareil n'est pas homologué pour l'utilisation sur voies publiques. Son utilisation est réservée exclusivement aux zones privées fermées à la circulation.

ARRÊT

1) Appuyer sur la pédale du frein/embrayage pour arrêter l'appareil.

MARCHE ARRIERE

La marche arrière doit être enclenchée uniquement lorsque la machine est à l'arrêt.

- 1) Machine à l'arrêt, le conducteur doit regarder derrière lui avant de commencer la manœuvre et enclencher le levier de vitesses sur la position «R» ;
- 2) Relâcher lentement la pédale de frein / embrayage pour commencer votre marche arrière.

TONTE DE L'HERBE

➡ Avant de commencer la marche arrière «R», relever le plateau de coupe et débrayer la lame .

ATTENTION Il n'est pas possible d'effectuer la marche arrière avec la lame de coupe embrayée.

Le moteur s'arrêterait immédiatement.

- 1) Mettre en marche le moteur (voir paragraphe 4.3).
- 2) Prendre place sur le siège.
- 3) Mettre le levier de l'accélérateur sur la position maximum .
- 4) Sélectionner avec le levier du changement de vitesse une des 3 premières vitesses (Fig. 39 repère 3).
- 5) ➡ Actionner la lame de coupe en soulevant le levier d'embrayage (Fig. 39 repère 2).
- 6) Abaisser le plateau de coupe à la hauteur voulue (Fig. 39 repère 1)
- 7) Débloquer le frein de stationnement (Fig. 38 repère 1).
- 8) Relâcher lentement la pédale du frein/embrayage.



ATTENTION Le relâchement de la pédale doit toujours être graduel pour éviter qu'un enclenchement trop brusque de la traction puisse causer le cabrage et la perte de contrôle de l'appareil, surtout sur les pentes.

VIDER LE BAC DE RAMASSAGE

Si l'herbe coupée reste au sol, cela signifie que le bac de ramassage est plein :

- 1) Se rendre dans la zone de vidage et d'accumulation de l'herbe coupée.





- 2) Arrêter l'appareil et actionner le frein de stationnement.
- 3) Débrayer la lame de coupe.
- 4) Tirer vers le haut le levier de basculement du bac comme illustré en Fig. 44-45.
- 5) Basculer pour vider le contenu (voir Fig. 46).
- 6) Abaisser le bac de sorte qu'il adhère complètement au couvercle arrière ; dans le cas contraire, l'interrupteur de sécurité empêchera l'embrayage de la lame.

NETTOYAGE DU CONDUIT D'ÉJECTION DE L'HERBE

ATTENTION Cette opération doit toujours être effectuée avec le moteur à l'arrêt et la clé de contact retirée.

Le bourrage du conduit par une accumulation excessive d'herbe peut être dû à :

- **bac plein**
- **vitesse trop élevée**
- **herbe trop haute**

Opérer comme suit :

- 1) Actionner le frein de stationnement.
- 2) Débrayer la rotation de la lame.
- 3) Lever au maximum le plateau de coupe.
- 4) Arrêter le moteur et retirer la clé.
- 5) Décrocher le bac.
- 6) Enlever l'herbe accumulée, en agissant par l'arrière du conduit.

CONSEILS POUR LA TONTE DE LA PELOUSE

IMPORTANT L'appareil n'est pas adapté à des utilisations lourdes et à l'enlèvement de grandes quantités d'herbe.

Pour le réglage de la hauteur de coupe et de la vitesse de marche, veiller à ne pas soumettre l'appareil à des sollicitations excessives.

Pour une utilisation sans problème, il est nécessaire d'adapter la hauteur de coupe et la vitesse d'avance à la hauteur de l'herbe à couper.

En cas de bourrages et de baisse du régime moteur, engager une vitesse plus lente et lever davantage le plateau de coupe.

Sur des terrains particulièrement discontinus, travailler avec une plus grande hauteur de coupe pour éviter que la lame heurte les irrégularités du terrain, avec en conséquence des dommages à la lame et aux parties mécaniques.

ATTENTION Dans les coupes sur terrains en pente, réduire la vitesse d'avance pour garantir les conditions de sécurité.

- # Débrayer la lame et mettre le plateau en position de hauteur maximale à chaque fois qu'il est nécessaire de franchir un obstacle ou un dos-d'âne.
- # La lame doit être intacte et bien affûtée, afin que la coupe soit nette et sans effrangement qui entraînerait un jaunissement de l'herbe.
- # Le moteur doit être utilisé au régime maximal, tant pour assurer une coupe nette de l'herbe que pour obtenir une bonne éjection de l'herbe coupée à travers le conduit d'éjection.
- # En cas de sécheresse, ne pas utiliser des niveaux de coupe trop bas pour ne pas endommager le gazon.
- # Il est conseillé d'effectuer la tonte sur une pelouse sèche.
- # Si l'herbe est trop haute, il est conseillé d'effectuer la tonte en deux fois, à un jour d'intervalle ; commencer par une tonte à la hauteur maximale à une vitesse lente.

HORAIRES ET JOURS D'UTILISATION

Les horaires d'utilisation de la tondeuse autoportée peuvent être réglementés par des normes spécifiques nationales ou locales. S'informer auprès des autorités locales.

5. TRANSPORT

L'appareil, pour changer de lieu de travail, ne peut parcourir que de courtes distances.

- Pour des distances plus importantes, utiliser un véhicule adapté au transport et doté de rampes de chargement sûres. Pousser l'appareil à la main et avec la boîte de vitesses au point mort.
- Ne pas lever au moyen de câbles.
- Débrancher la bougie.
- Vider le réservoir d'essence.
- Arrimer fermement l'appareil dans le véhicule de transport.



**ATTENTION : NE JAMAIS LAISSER
LE VÉHICULE DE TRANSPORT NON VENTILÉ
ET EXPOSÉ AU PLEIN SOLEIL
AVEC LA TONDEUSE AUTOPORTÉE À L'INTÉRIEUR.**

ENTRETIEN

1. RECOMMANDATIONS POUR LA SÉCURITÉ



ATTENTION - DANGER - Il est recommandé de respecter scrupuleusement toutes les instructions du chapitre : Précautions fondamentales de sécurité et du paragraphe «1.4 entretien et remisage».

DANGER - Remplacer le bac de ramassage s'il est abîmé, s'il présente des parties décousues et si les profils en plastique sont endommagés.

DANGER - Dû à la possible projection d'herbe et de matériel ramassé par la lame.

DANGER - Avant d'effectuer toute intervention d'inspection, de nettoyage et d'entretien sur l'appareil, et avant de dégager le conduit d'éjection en cas de bourrages, arrêter le moteur, retirer la clé de contact et suivre les instructions du manuel.

DANGER - Les lames sont coupantes ; risque de graves blessures corporelles. Avant d'effectuer le nettoyage, l'inspection, la réparation des organes de coupe, arrêter le moteur et retirer la clé de contact. Puis débrancher le câble de la bougie et l'éloigner de la bougie, afin d'éviter une mise en marche accidentelle (fig. 51).

DANGER - Surfaces chaudes : risque de brûlures. Attendre le refroidissement complet du moteur avant d'effectuer toute intervention de réglage ou d'entretien sur ce dernier.

DANGER - Porter des vêtements adéquats et des gants de travail pour le nettoyage de la lame et du plateau de coupe, et dans toutes les situations de risque pour les mains.

DANGER - Le rejet dans la nature des huiles usagées, de l'essence et de tout autre produit polluant est interdit.

DANGER - L'affûtage et l'équilibrage de la lame, y compris le démontage et le remontage, sont des opérations difficiles qui requièrent une compétence spécifique et un équipement spécial ; surtout pour des raisons de sécurité, ces opérations doivent être

effectuées par un centre d'assistance spécialisé. Cela vaut également pour le remplacement de la lame par une nouvelle lame.

DANGER - Pour des raisons de sécurité, une lame endommagée ou pliée doit toujours être remplacée. Utiliser toujours une lame d'origine.



2. NETTOYAGE DE L'APPAREIL APPAREIL

Ne pas utiliser de lances haute pression ou de liquides agressifs pour le lavage de la carrosserie et du moteur.

MOTEUR

Effectuer périodiquement le nettoyage du filtre à air (Fig. 48-49) et le contrôle des électrodes de la bougie d'allumage (Fig. 50-52).

Pour l'entretien du moteur, suivre les instructions du manuel du fabricant du moteur joint, photos et dessins non contractuels en fonction des moteurs.

À chaque début de saison, faire contrôler et entretenir l'appareil dans un centre d'assistance spécialisé.

BAC DE RAMASSAGE

Le bac de ramassage peut être nettoyé au jet d'eau.

PLATEAU DE COUPE

Le nettoyage de l'intérieur du plateau de coupe et du conduit d'éjection de l'herbe peut être effectué de la façon suivante :

- 1) mettre l'appareil sur un sol à l'extérieur ;
 - 2) monter le bac de ramassage ;
 - 3) raccorder le tuyau de l'eau (Fig. 53 repère 1), au jonction sur le plateau de coupe ;
 - 4) s'asseoir sur le siège et actionner le frein de stationnement et mettre le levier de la boîte de vitesses au point mort (N) ;
 - 5) mettre le plateau de coupe au niveau minimal (tout en bas) ;
 - 6) mettre en marche le moteur ;
 - 7) actionner la rotation de la lame pendant quelques minutes.
- Décrocher le bac et le rincer avec un fort jet d'eau.

3. LAME

La lame est en acier forgé. Pour obtenir une bonne qualité de coupe, vous devez procéder à son affutage, environ toutes les 25 heures de tonte ou plus régulièrement si votre terrain possède des pierres ou monticules de terre (taupinière).

Si vous ne possédez pas de compétences pour affuter la lame de votre tondeuse autoportée nous vous conseillons d'aller dans un atelier SAV agréé.

Si vous ressentez des vibrations au niveau de la tondeuse autoportée vous devez faire faire équilibrer votre lame dans un atelier agréé

par Gardif. Une lame déséquilibrée entraîne des vibrations pouvant détériorer la structure de la tondeuse autoportée.

Le fabricant ne peut être tenu pour responsable lors d'une utilisation avec une lame déséquilibrée.

POUR DÉMONTER LA LAME

Débrancher impérativement la bougie afin d'éviter un démarrage intempestif du moteur. Si votre tondeuse autoportée est équipée d'une version à démarreur électrique retirer la clé de démarrage (ou débrancher le câble de la batterie au démarreur).

Mettre des gants de protection.

Relever au maximum la machine pour avoir accès aux lames de coupe.

Maintenir fermement la lame d'une main et dévisser, de l'autre main, la vis de maintien de la lame : celle-ci se dévisse dans le sens de rotation. Le sens de rotation est estampillé sur la lame.

Contrôler le support de lame et changer les pièces si elles sont usées ou endommagées.

Bien repérer le montage (l'ordre) des divers composants support de lame - lame - rondelle - boulon de lame. **ATTENTION** : le support de lame peut être positionné avec une clavette, bien veiller à la remettre en place.

POUR MONTER LA LAME

S'assurer que le côté tranchant de la lame soit bien orienté dans le sens de rotation du moteur. La marque fabricant et le code pièce détachée sont visibles lors du montage. Serrer la vis de la lame à un couple entre 40Nm à 45Nm. Le serrage s'effectue sens inverse du sens de rotation.

Utiliser une lame de rechange d'origine référencée par le fabricant. Une lame non certifiée et/ou de mauvaise qualité peut entraîner des accidents pour la sécurité et engendre une perte de la garantie constructeur.

Pièce de rechange

Désignation	Référence
LAME	GY0602202

Pour plus d'information, vous pouvez vous renseigner sur notre site internet www.gardif.fr.

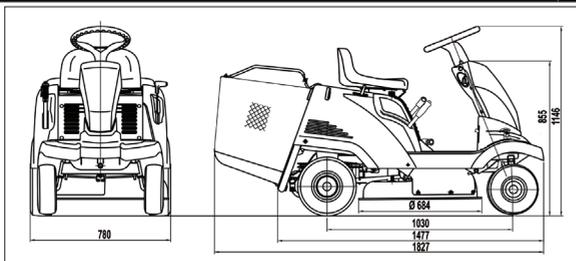
ATTENTION :

Tous travaux en dehors d'entretien courant doivent impérativement être effectués par un SAV agréé par GREATLAND.

Voir adresse sur **www.gardif.fr**

DONNEES TECHNIQUES

Largeur de coupe	61.6 cm
Couple de serrage vis lame	40-45 Nm
Hauteur de coupe (sur 4 niveaux)	3 – 9 cm
Pneumatiques avant	11 x 4.00 – 5
Pneumatiques arrière	13 x 5.00 – 6
Modèle moteur	LC1P70FAD
Puissance nominale	3,4kW
Vitesse du moteur au régime maximal d'utilisation (fréquence de rotation)	3000 min ⁻¹
Cylindrée	196 cm ³
Volume réservoir	1.1 L
Pression de gonflage	1.4 bar
Vitesse du moteur au régime maximal d'utilisation (fréquence de rotation)	
- en 1 ^{ère} vitesse 1.5 km/h	- en 2 ^{ème} vitesse 2.5 km/h
- en 3 ^{ème} vitesse 3.5 km/h	- en 4 ^{ème} vitesse 4.5 km/h
- en marche arrière 1.5 km/h	
Capacité du bac de ramassage	130 litres
Masse de la machine	125 kg
Niveau de pression acoustique d'émission pondéré A ou équivalent au poste de l'opérateur, déterminé conformément à l'ISO 5395-1:2013, Annexe F	$L_{PA}=92.6\text{dB(A)}$
Incertitude de mesurage	K=3dB
Niveau de puissance acoustique pondéré A, déterminé conformément à l'ISO 5395-1:2013, Annexe F	$L_{WA}=97,8\text{dB(A)}$
Incertitude de mesurage	K=3dB
Niveau de puissance acoustique garanti	$L_{WA}=98\text{dB(A)}$
Niveau de vibration main-bras, valeur totale équivalente des vibrations pour chaque mancheron ou position de la main, déterminée conformément à l'ISO 5395-1:2013, Annexe G	3,7m/s ²
Incertitude des valeurs déclarées	K=1,5m/s ²
Vibrations transmises à l'ensemble du corps, la valeur moyenne quadratique la plus élevée de l'accélération pondérée, déterminée conformément à l'ISO 5395-1:2013, Annexe G	19,14m/s ²
Incertitude des valeurs déclarées	K=1,5m/s ²



DYSFONCTIONNEMENTS & SOLUTIONS

I. L'appareil ne démarre pas / ne fonctionne pas

Causes probables et dépannage

Le levier de commande d'accélérateur n'est pas en bonne position.

- ▶ Mettre le levier de commande d'accélérateur en position «STARTER» ou sur la vitesse maximum.

La tondeuse autoportée se trouve dans des herbes hautes.

- ▶ Placer la tondeuse autoportée sur une surface où l'herbe est courte.

Le filtre à air est encrassé.

- ▶ Nettoyer le filtre ou le changer.

La bougie est sale ou mal réglée, ancienne et usée.

- ▶ Nettoyer, régler les électrodes à 0.6mm, changer la bougie.

Le capuchon de la bougie n'est pas complètement enfoncé.

- ▶ Enfoncer complètement le capuchon de la bougie.

Il n'y a pas de carburant.

- ▶ Faire le plein du réservoir.

Le carburant est ancien et de mauvaise qualité.

- ▶ Vidanger le réservoir, le remplir avec du carburant frais.

Moteur froid, la pompe d'amorçage n'a pas été pressée.

- ▶ Presser la pompe d'amorçage une dizaine de fois.

Le carburateur est obstrué ou mal réglé.

- ▶ S'adresser à un SAV agréé.

Le carburateur est noyé.

- ▶ Dévisser la bougie, la sécher. Ramener le levier de commande sur la position «MIN», tirer le lanceur plusieurs fois, visser la bougie et faire tirer à nouveau le lanceur.

II. Impossible de tirer le cordon du lanceur

Causes probables et dépannage

Le levier sécurité frein moteur n'est pas actionné.

- ▶ Placer le levier sécurité frein moteur contre le guidon.

Moteur défectueux.

- ▶ S'adresser à un SAV agréé.

III. L'herbe reste au sol ou le bac de ramassage ne se remplit pas

Causes probables et dépannage

Herbe trop humide.

- ▶ Laisser le gazon sécher.

Orifice d'éjection bouché.

- ▶ Arrêter le moteur, supprimer l'obstruction.

Bac de ramassage encrassé.

- ▶ Arrêter le moteur, nettoyer les ouïes de ventilation du bac de ramassage d'herbe.

La lame est émoussée, endommagée.

- ▶ Faire remplacer la lame par un SAV agréé.

Puissance de moteur insuffisante.

- ▶ Tondre plus souvent, rehausser la hauteur de coupe.

Bac de ramassage plein.

- ▶ Arrêter le moteur, vider le bac de ramassage d'herbe.

LA MISE AU REBUT



L'appareil se trouve dans un emballage permettant d'éviter les dommages dus au transport.

Cet emballage est une matière première et peut donc être réutilisé ultérieurement ou être réintroduit dans le circuit des matières premières.

Les produits thermiques et électriques ne doivent pas être mis au rebut avec les déchets ménagers.

Merci de les recycler dans les points de collecte prévus à cet effet.

Adressez-vous auprès des autorités locales ou de votre revendeur pour obtenir des conseils sur le recyclage.

GARANTIE DE LA MACHINE

Le constructeur garantit sa machine, motorisation incluse, pendant 24 mois à compter de la date d'achat et sur présentation d'une preuve de son achat (ticket de caisse, facture).

Aussitôt après l'achat, nous vous conseillons de vérifier l'état intact du produit et de lire attentivement la notice avant son utilisation.

Le constructeur assure le remplacement de toutes les pièces reconnues défectueuses par un défaut ou un vice de fabrication.

En aucun cas, la garantie ne peut donner lieu à un remboursement du matériel ou à des dommages et intérêts directs ou indirects, de quelque nature qu'ils soient.

La garantie des moteurs est assurée par les fabricants de moteurs ou par leurs réseaux.

La garantie légale s'applique mais Gardif ne peut être responsable des refus de prise en charge au titre de la garantie des constructeurs du moteur.

Pour bénéficier d'une prise en charge du SAV sous garantie, le demandeur devra adresser sa demande à un atelier Service Après Vente (SAV) agréé par GREATLAND. La liste des SAV agréés est disponible sur le site internet :

www.gardif.fr

Pour toute demande de pièces de rechange, il devra être spécifié le modèle exact de la machine, l'année de fabrication et le numéro de série de l'appareil.

LE SERVICE APRES-VENTE

Pour toutes informations ou pour le service après vente, merci de prendre contact avec le revendeur de la machine ou de vous renseigner sur notre site internet www.gardif.fr.

Un numéro d'identification de la machine (numéro de série) se trouve sur la plaque signalétique apposée sur la machine ainsi que sur la déclaration de conformité.

Veiller à communiquer ce numéro à votre revendeur ou votre réparateur en cas d'intervention sur la machine et pour toute demande de pièces de rechange.

N'utiliser que des pièces de rechange d'origine ou approuvées par GREATLAND.

LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Afin d'agir pour la protection de l'environnement, nous vous recommandons de :

- Utiliser un entonnoir pour éviter de renverser de l'essence ou de l'huile lors du remplissage des réservoirs.
- Ne pas remplir le réservoir d'essence à raz bord. Laisser un espace libre de 3 ou 4 cm du bord supérieur du goulot.
- Ne pas remplir le moteur d'huile au-delà du niveau maxi indiqué sur la jauge.
- Ne pas laisser fonctionner le moteur en position starter.
- Vous assurer de la bonne collecte de l'huile usagée lors de la vidange du moteur.
- Maintenir votre machine en bon état de fonctionnement par un entretien régulier et un remplacement des pièces détériorées.

Cette garantie ne couvre pas :

- Une utilisation anormale ou non conforme à la notice d'utilisation.
- Un manque d'entretien.
- Un mauvais mélange ou un manque d'huile.
- Une utilisation à des fins professionnelles ou de locations.
- Le montage, le réglage et la mise en route de l'appareil.
- Tout dégât ou perte survenant pendant un transport ou un déplacement.
- Tout dégât consécutif à un choc ou une chute.
- Les frais de port et d'emballage du matériel (tout envoi en port dû sera refusé par le Service Après Vente).
- Les pièces dites d'usure ou les consommables (couteaux, lame, bougie, arbre support de couteaux, câbles, roues et enjoliveurs, bac de récupération, etc...).
- Les frais d'immobilisation ou de location d'un appareil en cas de panne.

La garantie sera automatiquement annulée en cas :

- De modifications apportées à la machine sans l'autorisation du constructeur.
- De montage de pièces n'étant pas d'origine ou approuvées.

Le constructeur décline toute responsabilité civile découlant d'un emploi abusif ou non-conforme aux normes d'emploi et/ou à la réglementation en vigueur et d'un manque d'entretien de la machine.

Les réparations effectuées ou des pièces remplacées ne peuvent en aucun cas entraîner la prolongation de la période de garantie initiale.

DECLARATION CE DE CONFORMITE



Déclaration CE de conformité

Numéro de série : Voir la page de garde

Société,

GARDIF SAS
ZA de l'Europe
60, Avenue de Bruxelles
77310 St FARGEAU PONTIERRY
FRANCE

Je soussigné, Bruno VAN ELSLANDE, Directeur général,

La personne autorisée à constituer le dossier technique : Yuxi WANG, ingénieur qualité

Déclare la machine de marque:

GREATLAND

Modèle de machine: **Tondeuse à conducteur porté à moteur thermique**
GL RID 196T 65-62 EL
équipée du moteur 196cm³, 3.4kW
(modèle usine : XCH62AE-L6 / référence Gardif : RDT911276)

(La tondeuse à conducteur porté est une machine automotrice montée par un opérateur et conçue avant tout pour couper l'herbe et pour des travaux de jardinage auxiliaires)

- Est conforme aux dispositions de la Directive Machines 2006/42/CE

Et aussi conforme aux dispositions des directives suivantes :

- Directive de Compatibilité Electromagnétique 2004/108/CE
- Directive 2000/14/CE (amendée par la 2005/88/CE) « Outdoor » relative aux bruits émis
- Directive Emissions 97/68/CE relative aux émissions de polluants amendée par la Directive 2002/88/CE, la Directive 2004/26/CE et la Directive 2010/26/UE

Procédé d'évaluation de conformité concernant la directive 2000/14/CE, Annexe VI et la directive 2005/88/CE (largeur de coupe 616 mm)

Organisme notifié : TUV Rheinland LGA Products Tillystrasse 2 D-90431 Nürnberg

Niveau de puissance acoustique mesuré

L_{WA} m : 97.8 dB(A)

Niveau de puissance acoustique garanti

L_{WA} g : 98 dB(A)

Fait à Ponthierry le 1 Novembre 2014

Bruno VAN ELSLANDE, Directeur général

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bruno Van Elslande', with a horizontal line underneath.

Embellissez votre jardin avec

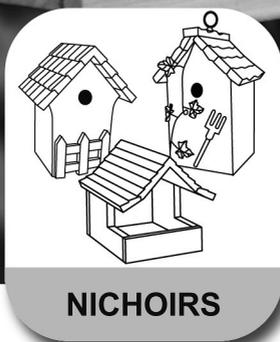


Oisillon .com

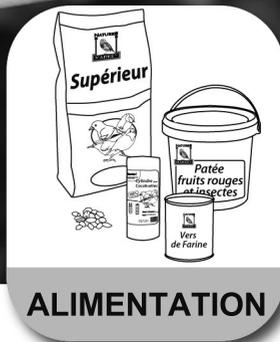
-20% sur votre 1^{ère} commande*



MANGEOIRES



NICHOIRS



ALIMENTATION

**Oisillon.com vous donnera de nombreux conseils !
Alors, vite rejoignez-nous sur www.oisillon.com**

Pour en profiter entrez le code «*DECOUVERTE*» lors de votre commande.

**Hors offres spéciales.*